



CERCLE CONDORCET DE PARIS

Lettre 59-60

Années 2024-2025

EDITORIAL

Rendre l'école plus juste

Jean Pierre Delahaye

Les Gilets jaunes une énigme sociale

Bernard Antoine de Raymond

Convier l'humanité dans l'histoire Naturelle

Marc André Sélosse

L'aménagement face aux limites naturelles

Bruno Depresle

L'injustice en héritage

Mélanie Plouviez

La santé mentale

Betty Brahmy et Jean-Claude Henrard

Hommage à Jean-Pierre Pagé

Bernard Wolfer

Grands ensemble

Gérôme Truc et Fabien Truong

Immigration : Indifférence, indignation et déshumanisation

Catherine Wihtol de Wenden

Et pourquoi pas la paix

Bernard Wolfer

Susan George

Les crises climatiques et environnementales se succèdent. La guerre lancée par la Russie en Ukraine dure depuis quatre ans avec la crainte d'une extension de la guerre en Europe. Elle se manifeste pour le moment par une guerre hybride. Des batailles d'influence par l'intermédiaire de groupes proches de V. Poutine sont développées dans plusieurs pays européens, mettant en tension les citoyens et leurs gouvernements. Au Proche Orient, la guerre entre Israël et les palestiniens du Hamas, initiée par l'attentat massif du 7 octobre 2023, se poursuit, même si un fragile cessez-le-feu a été décidé. A Gaza, largement détruit, au Liban aussi, sur le Golan et l'ouest de la Syrie. D'autres conflits perdurent en Afrique, en Asie du Sud-Est.

L'élection de Donald Trump laisse craindre le pire, avec un retour de l'impérialisme qu'on croyait passé. Le Président des USA, à la fois bouffon, maffieux, autocrate et kleptocrate, veut imposer, par la force si nécessaire, une Pax Americana, se moquant du droit international et ne désirant qu'accroître ses pouvoirs. Il souhaite même étendre « son » territoire au Groenland. Il met en place un état de guerre permanente, entraînant chaos et confusion. Liberté, inégalité et inimitié pourrait être sa devise ! L'extrême droite, longtemps contenue, trouve de nouveaux soutiens et paraît proche du pouvoir en plusieurs pays européens, quand elle ne l'a pas déjà conquis, comme en Italie. Les réseaux sociaux, qui paraissaient à l'orée des années 2010 servir l'émancipation des peuples sont devenus, aux mains de leurs propriétaires, des armes contre la démocratie. Une économie de rente tend à dominer le monde. Notre monde chavire-t-il ?

En Europe et en France on peut craindre un recul de certaines valeurs démocratiques et des accrocs réguliers aux libertés publiques. Notamment sur la défense de l'environnement qui attise les oppositions, sur l'immigration, mais aussi à propos du conflit israélo-palestinien qui obère les débats. Devant les menaces, les européens, se réarment faisant craindre non seulement des changements économiques mais des replis nationalistes, certains pouvant se demander à quoi sert l'Europe si ce n'est plus pour garantir la paix. Tout semble interdire de penser à un avenir serein ! La confusion est souvent entretenue et les réactions émotionnelles visent à étouffer la raison.

Il nous semble pourtant que nous devons, malgré tout, pour les générations qui viennent, participer à l'écriture d'un autre avenir possible, et de jours heureux. C'est le vœu que nous formulons.

Le Cercle Condorcet de Paris continuera cette année à proposer des sujets de débats, ou de réflexion. Votre participation active nous est aussi nécessaire, que ce soit pour les conférences ou l'élaboration de réflexions et de textes.

Bernard Wolfer

Rendre l'école plus juste c'est travailler à la réussite de tous

Avec Jean-Paul Delahaye
19 novembre 2024

« Toute société qui n'est pas éclairée
par les philosophes sera trompée par
les charlatans¹ »

Jean-Paul Delahaye a gravi tous les échelons au sein de l'Education Nationale : Professeur d'histoire-géo dans un Collège, Directeur d'Ecole Normale, Inspecteur d'Académie, Conseiller auprès de Jack Lang sur l'exclusion et la grande pauvreté, Inspecteur général, et Directeur général de l'enseignement scolaire en 2012. En 2018 il a présidé le CNAL². Administrateur de la Ligue de l'enseignement, il y a été le référent laïcité. Il est actuellement administrateur du Cercle Condorcet d'Apt.

De Condorcet à St Exupéry selon lequel : « Une démocratie doit être une fraternité, sinon, c'est une imposture » (Ecrits de guerre 39/44 -Paris, Gallimard 1982) et en passant par le Conseil National de la Résistance 1944, tout le monde s'accordait pour mettre fin à « l'héritocratie ».

Or, à l'heure actuelle, force est de constater que cela est resté un vœu pieux. On observe en effet une disparition progressive des enfants des pauvres dans le système éducatif. L'origine sociale pèse plus lourdement en France qu'ailleurs sur les scolarités : 61% d'enfants des cadres supérieurs vont dans les Ecoles Normales Supérieures, contre 2,9% d'enfants d'ouvriers et 51,8% d'enfants de cadres supérieurs vont en classes prépa contre 7,2% d'enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, selon le rapport Innocenti 2023 de l'UNICEF, on constate :

- une forte augmentation de la pauvreté infantile en France entre 2014 et 2021, de l'ordre de 10 %
- Mais aussi 12,7 % des moins de 16 ans sont "confrontés à des privations matérielles spécifiques à l'enfant en 2021"
- Enfin, la pauvreté monétaire touche 8 enfants sur 10 à Mayotte, 6 enfants sur

10 en Guyane et près de 4 enfants sur 10 à La Réunion.

Selon l'enquête UNICEF 2024 :

La jeunesse ne va pas très bien, en général : Plus d'un tiers des enfants consultés (36,3%) déclarent « être tristes ou ne plus avoir goût à rien », et 30,6% de ceux-ci déclarent avoir déjà pensé au suicide ; 50,7 se déclarent « stressés ou angoissés ».

Il existe une pauvreté de biens et de conditions de vie : privations liées à l'insuffisance des ressources, restrictions de consommation, retards de paiements, endettement, dépendance aux allocations... Ainsi qu'une pauvreté de liens : sentiment de vivre à part et non de « vivre ensemble » faute de mixité sociale, sentiment d'avoir perdu sa place, de ne pas pouvoir participer à la vie en société, de se sentir inutile : moins partir en vacances, moins recevoir des amis... 44,4% des enfants interrogés ne pratiquent pas d'activité sportive hebdomadaire en dehors de l'école. Ils éprouvent en outre des difficultés : 11 % des français sondés n'ont pas pu payer la cantine de leur enfant dans les 6 derniers mois (enquête IPSOS/Secours Populaire, 4 novembre 2022). 23% des enfants déclarent manger moins de trois repas par jour. Par ailleurs, d'après Daniel Thin, chercheur, les jeunes « manquent d'espace à leur domicile pour faire vivre ce qu'ils apprennent à l'école ». Ils ont aussi des difficultés pour s'habiller, se soigner : 15,5% des jeunes de 6 à 18 ans disent qu'ils ne vont jamais chez le dentiste ou moins d'une fois tous les 3 ans.

Ils ont aussi des difficultés pour payer les fournitures, la coopérative, les sorties scolaires.

Enfin, 330 000 enfants et adolescents déclarent ne pas être scolarisés (2,8%).

Les responsabilités du système éducatif

Un manque d'assistants sociaux.

Un manque criant d'infirmiers et de médecins. L'éducation nationale est un désert médical 8 enfants sur 10 n'ont jamais vu de médecin scolaire (Commission des Finances de l'Economie Générale et du Contrôle Budgétaire sur la médecine scolaire et la santé à l'école, Robin REDA, rapporteur spécial, 11 mai 2023).

¹ Condorcet – Mémoire sur l'instruction publique

² Comité National d'Action Laïque

Bien qu'il soit inscrit dans la Constitution que : « L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat », l'école n'est pas gratuite : fournitures, sorties scolaires, restauration... Le montant des bourses reste insuffisant (malgré la revalorisation de 2016 et de 2022).

Les crédits consacrés aux fonds sociaux sont des variables d'ajustement budgétaire : divisés par 2 de 2002 à 2012, multipliés par 2 de 2013 à 2017, à nouveau divisés par 2 en 2020, augmentés en 2021-22-23, en baisse en 2024. Et certains établissements ne dépensent pas tous leurs fonds sociaux.

La dépense pour l'éducation augmente, mais sa part dans le PIB diminue. 7,67% en 1995 et 6,7% en 2023 : plus de 20 milliards d'euros en moins en moins de 20 ans.

Autres sources d'inégalités, le travail personnel demandé à l'élève

- 24 % des enfants et adolescents n'ont pas accès à un outil numérique à la maison pour faire leurs devoirs.
- 3 enfants sur 10 disent ne pas pouvoir se cultiver en lisant chez eux des magazines ou des livres (*enquête UNICEF 2021*)
- 10,9% des enfants interrogés déclarent ne pas pouvoir être aidés s'ils rencontrent des difficultés pour faire leurs devoirs. Enquête UNICEF 2024.
- 58,5% des élèves disent rencontrer des difficultés dans le travail après la classe (*étude DEPP 2021*).
- Dans le temps scolaire, les activités prévues sont-elles toujours mise en œuvre ? Qu'en est-il des activités pédagogiques complémentaires dans le primaire, de l'accompagnement personnalisé au collège, au lycée ?
- Coût global de l'accompagnement éducatif en éducation prioritaire (Cour des Comptes 2018) : 32 millions d'euros pour 1,7 million d'élèves, soit 18,80 € par élève en 2017. Un budget sous contrainte.
- Accompagnement éducatif en CPGE³ (heures de colle), un budget sans contrainte : 50 M d'€ en 2002, 70 M d'€ en 2013 (rapport Delahaye 2015) soit 843 € de surcoût par étudiant, 45 fois plus que pour un élève de l'éducation prioritaire.

Nécessité d'un budget mieux réparti

- On fait les choses à l'envers et depuis longtemps (Source, MEN, services statis-

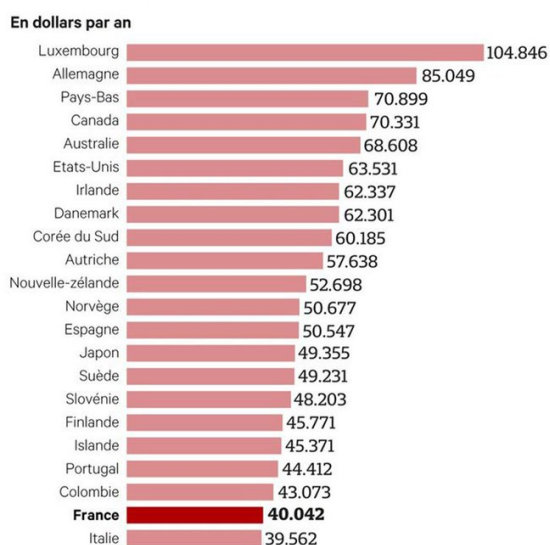
tiques, 2023): on dépense moins que les autres pays pour la scolarité obligatoire (-11%) et beaucoup plus pour le lycée (+35%).

- Un « surcoût » pour l'éducation prioritaire qui doit être relativisé (Cour des Comptes 2018), la discrimination n'est pas si positive qu'on le dit.
- La nation dépense 11190 euros par an et par étudiant à l'Université et 17260 euros pour un étudiant de classes préparatoires aux grandes écoles (+ 54 %).
- Après la classe de troisième, selon la durée des études, certains enfants des milieux favorisés et intellectuels bénéficient du budget de l'éducation nationale entre 3 et 4 fois plus que les enfants des milieux populaires. (Thomas Piketty, *Une brève histoire de l'égalité*, Seuil, 2021).

Des enseignants très mobilisés mais mal payés et mal formés

On constate une non reconnaissance du corps enseignant comme en témoigne le schéma suivant sur les salaires.

Les salaires des enseignants dans les pays de l'OCDE



SOURCE : WORLD OF STATISTICS



L'absence de mixité sociale et scolaire

C'est un obstacle majeur pour lutter contre les inégalités sociales.

Il existe en effet une ségrégation inter-établissements car 12% des collégiens fréquentent

³ Classe préparatoire aux grandes écoles

des établissements presque exclusivement défavorisés « en 3^{ème}, 45% des collèges pratiquent une ségrégation scolaire active et 25% des collèges des formes de séparatisme social ». (CNETSCO, 2015).

Une ségrégation liée au dualisme scolaire et au financement par l'Etat de la concurrence privée de son école publique. Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées et sont financés par ailleurs à 76% sur fonds publics.

Les bénéfices de la mixité sociale

L'Institut des Politiques Publiques a remis en novembre 2023 un rapport sur la ségrégation sociale en milieu scolaire au Conseil d'Évaluation de l'École, rédigé par trois économistes : *Pauline Charoussat, Marion Monnet et Youssef Souidi*. Ce rapport montre que : « Plus les élèves de milieu défavorisé évoluent dans des classes au niveau et à la composition sociale hétérogènes, plus ils ont de chances de poursuivre des études supérieures et moins il y a de risque de décrochage. La mixité sociale a aussi des effets relativement forts et bénéfiques sur les compétences non cognitives : l'estime de soi, la confiance en sa capacité à réussir scolairement si on fournit des efforts... Et ces effets sont bénéfiques pour tous les élèves, quel que soit leur milieu social d'origine ».

Exemple des rythmes scolaires pour l'école primaire en Europe. Source Eurydice OCDE

PAYS	Moyenne /jour	Nombre de jours	Heures annuelles
FRANCE	6h	144	864
ESPAGNE	4h30	175	790
ITALIE	4h27	200	890
ROYAUME-UNI	4h27	190	846
BELGIQUE	4h	180	724
DANEMARK	3h20	200	671

ALLEMAGNE	3h16	190	622
FINLANDE	3h12	190	608

La France peut difficilement faire plus mal.

Les rythmes scolaires dans le premier degré : une folie qu'aucun pays au monde a songé à imiter et qui nuit principalement aux enfants des milieux populaires

Les parents les plus favorables à la semaine de 4 jours sont les parents des classes moyennes et favorisées et, pour la semaine de 4 jours et demi, « *les opinions positives l'emportent quand la personne de référence du ménage est ouvrier non qualifié (57 %) ou inactif (65 %)* ». 66,7% des enfants interrogés ne pratiquent pas d'activité culturelle ou artistique hebdomadaire en dehors de l'école. Enquête UNICEF 2024.

Les pistes à explorer pour faire réussir tous les élèves

« *Notre système d'éducation n'a pas agi assez vite sur les leviers qui permettent de réduire les inégalités en investissant sur les enseignants, les petites classes ou les établissements défavorisés* » *Éric Charbonnier OCDE*.

Pour ce faire, il faudrait :

- Promouvoir une éthique collective de l'action pédagogique et éducative autour du principe d'éducabilité de tous
- Engager une réflexion sur les savoirs enseignés à l'école: la scolarité obligatoire est le temps du commun et des connaissances qui font sens pour tous, pas celui du tri et de la sélection
- Mieux utiliser le budget avec une priorité à la scolarité obligatoire: primaire et collège
- Mobiliser une aide sanitaire et sociale à la hauteur des besoins
- Garantir une égalité en droit de l'offre de formation partout sur le territoire
- Mieux payer et mieux former les enseignants à l'hétérogénéité, à la différenciation pédagogique et à la connaissance des enfants de milieux populaires, à l'accueil des élèves en situation de handicap
- Soutenir les efforts engagés depuis 2013 pour davantage de mixité sociale et scolaire

- Porter plus d'attention aux cycles et aux transitions entre les niveaux d'enseignement
- Encourager les pratiques pédagogiques fondées sur la coopération et l'explicitation
- Former à une évaluation qui encourage et qui donne des repères communs
- Travailler à une orientation moins subie et moins liée à l'origine sociale
- Donner des rythmes scolaires adaptés pour un meilleur temps scolaire et éducatif
- Faire davantage confiance à la prise d'initiatives des équipes pédagogiques, l'autonomie est celle d'un collectif, elle n'est pas le pouvoir d'une seule personne et encore moins la concurrence entre les écoles et les établissements
- Faire vivre la co-éducation et construire les alliances éducatives avec les familles et les partenaires de l'école (collectivités territoriales, associations, éducation populaire...)

La question des inégalités à l'école est d'abord une question politique

Selon qu'on privilégie telle ou telle option, on ne construit pas la même société. Le problème c'est que les inégalités ne nuisent pas à tout le monde, certains n'ont pas intérêt à ce que cela change.

La question de l'Education est une question politique.

La responsabilité de l'Etat est d'avoir « une forme d'instruction publique qui ne laissât échapper aucun talent sans être aperçu, et qui lui offrit alors tous les secours réservés jusqu'ici aux enfants des riches ».
Condorcet 1791 – 1^{er} Mémoire

Synthèse par Françoise Le Berre

Les gilets jaunes : une énigme sociale

Avec Antoine Bernard de Raymond

4 décembre 2024

Antoine Bernard de Raymond est sociologue, directeur de recherches à l'INRAE, à Bordeaux sciences économiques de l'université de Bordeaux. Ses travaux portent sur les

pratiques économiques et les transformations des conduites de vie.

Sylvain Bordiec est sociologue à l'université de Bordeaux. Ses travaux portent sur l'action publique et les solitudes contemporaines.

Leur livre est paru aux éditions **Le bord de l'eau**, en septembre 2024.

La crise des « gilets jaunes » a marqué profondément la société française et est comparable en importance au mouvement de mai 68. Les colères exprimées lors du mouvement ne sont pas éteintes mais enfouies. Des milliards d'euros ont été distribués sans résultat. D'où l'intérêt de revenir sur cette crise.

Comme pour mai 68, les faits réels se doublent immédiatement dès son démarrage le 17 novembre 2018, d'un grand nombre de prises de position diverses, soutiens ou dénonciations dont les clivages sont différents de ceux traditionnels gauche/droite.

Les enfants eux-mêmes se sentent concernés et jouent aux gilets jaunes et aux policiers dans les cours de récréation.

Les images retransmises montrent à la fois des scènes de violence des deux côtés mais aussi une ambiance de kermesse. Les manifestants n'appartiennent pas au public classique. On comprend qu'il se passe quelque chose.

On rappelle que les semaines précédentes sont marquées par l'instauration d'une nouvelle taxe sur le carburant.

Est-ce un mouvement révélateur d'un conflit ou d'une contradiction sociale ou est-ce un agrégat de revendications individuelles avec pour seul dénominateur commun la haine de Macron ? C'est ce que pourrait laisser penser la volonté affirmée des gilets jaunes de n'avoir ni représentants, ni revendications communes, ni mot d'ordre. Chacun exprime ses propres doléances.

Mais il existe bien un socle commun révélateur de contradictions sociales.

Comment classer politiquement ce mouvement : de gauche, de droite, apolitique, populiste, mouvement inédit de type jacquerie de l'ancien temps, ou annonciateur de nouvelles formes de révolte ?

L'énigme des gilets jaunes révèle quelques surprises, on y retrouve :

- Une protestation contre les inégalités sociales (fiscales, fin de mois difficiles...) mais pas sur les salaires ;
- Un profil particulier des gilets jaunes avec une très faible expérience militante, une place centrale des femmes et des personnes âgées ;
- Pas de revendication sur le travail ;
- Le patronat n'est pas concerné : L'interlocuteur c'est l'Etat, le gouvernement et Macron.

Le carburant est le point de départ, mais on observe très vite une montée en charge de revendications plus générales.

Le mouvement est donc bien révélateur d'un conflit social fort mais ni poujadisme, ni lutte des classes.

Pour une compréhension plus fine, un questionnaire a été proposé à des gilets jaunes avec dix mots clés proposés avec la question principale: pourquoi êtes-vous là.

Sur 1300 réponses obtenues, ceux qui ressortent en premier sont : pouvoir d'achat , taxe, retraite, enfants...

Le plus surprenant est le mot « enfant » qui tranche avec les autres revendications plus attendues. Ils se mobilisent au nom de leurs enfants, de la famille.

L'analyse du questionnaire a fait apparaître cinq classes de langage principales.

Les deux premières représentent plus de 50% et sont complémentaires :

- Une classe avec surtout des hommes (ouvriers ou retraités) qui soulignent l'opposition entre les revenus qui stagnent et le coût de la vie qui augmente surtout les tarifs régulés par l'Etat ou la fiscalité dont l'essence est l'archétype, mais aussi les produits de base (alimentation, énergie, soins, mutuelles...);
- Une classe plus féminine, concerne l'usage et l'arbitrage entre les postes de dépenses, ceux contraints : factures, crédit pour le logement.... et ceux pour les loisirs qui régressent. Qu'est-ce qui reste comme marge de liberté pour vivre ?

La contradiction sociale du mouvement se caractérise par la demande d'accès aux biens essentiels, mais aussi superflus : vacances, loisirs, restaurants... dont la part régresse avec la diminution du pouvoir d'achat et ne sont donc plus offerts qu'aux classes moyennes.

Reproduction des forces de travail

Il ne s'agit pas d'un conflit marxiste entre les forces productives, mais de la question également décrite par Marx de la reproduction de la force de travail.

Pour que le système soit reproductible, le travailleur doit pouvoir se reposer et élever ses enfants...

D'où la place centrale de la voiture dans le conflit, essentielle pour les trajets domicile travail en péri-urbain où logent pour la plupart les gilets jaunes.

Cela explique aussi la place des femmes dans le mouvement car elles sont en première ligne dans le processus de reproduction : achats, soins aux enfants..., comme l'attestent de nombreuses lettres de femmes qui s'adressent au président dans les cahiers de doléances.

Ces forces reproductives s'organisent autour de trois dimensions essentielles : maintenance (l'entretien de l'auto est un point de vigilance majeur), subsistance (alimentation, trouver les promotions...) et soins (enfants, personnes âgées).

Les retraités font le constat que leurs propres enfants ne s'en sortent pas et développent une aide intergénérationnelle autour des pratiques de subsistance.

La perspective inacceptable de déclassement des enfants, que la vie sera pire pour eux, explique en grande partie l'ampleur du mouvement.

Qu'est-ce que cela dit sur les classes sociales aujourd'hui en France

Qui sont les gilets jaunes ?

Il y a une cohérence de classe sociale mais pas forcément sur des critères professionnels, plutôt sur des conditions de vulnérabilité communes (expériences de la maladie, de l'invalidité, du handicap).

Ils partagent aussi un même cadre de vie et les mêmes contraintes de mobilité. Ils ne vivent pas dans les métropoles, mais dans les espaces péri-urbains (deuxième couronne, zones enclavées).

Les trajectoires socio-résidentielles sont en revanche très différenciées.

Ils habitent ensemble des petits villages autour des villes moyennes, mais ne se croisent pas et s'ignorent.

Il s'agit soit de ruraux d'origine, soit d'exclus de la métropole qu'ils ont quittée à cause du coût du logement, soit de déracinés venant d'une autre région. Tous partagent la même anomie avec un déficit d'intégration majeure.

Les professions sont diverses. On retrouve une surreprésentation des ouvriers pour les hommes, des employées pour les femmes (surtout service à la personne). Mais il s'agit d'une même classe laborieuse avec une même expérience d'usure des corps, d'exposition accrue à des risques sociaux : dépression, chômage, séparation conjugale, maladie chronique, handicap ...

Puissance politique du rond-point

Comment un mouvement d'une telle importance a-t-il été possible avec des personnes sans expérience militante, qui ne se sentent pas politisées, sans revendications précises ?

Le dispositif de rassemblement sur les ronds-points joue un rôle fondamental. Ça marche parce que ça n'a pas été prévu. L'idée première est un blocage stratégique des routes et de l'économie. Mais ces ronds-points deviennent très vite un lieu de rencontre et d'échange, des places publiques entre des gens qui ne se connaissent pas.

Les gilets jaunes passent alors d'un sentiment d'échec personnel et de honte de ne pas s'en sortir à une colère contre les élites politiques. D'autres colères plus individuelles contre les plus faibles (assistés, émigrés, ...) existent aussi mais sont refoulées.

En conclusion

Vraie singularité parmi les autres mouvements ouvriers en France, il s'agit d'une révolte populaire qui se rapproche plutôt de celles de pays non occidentaux qui n'ont pas connu la révolution industrielle, en Afrique, au Moyen-Orient en Amérique latine, comme celle survenue au Chili quelque mois après les gilets jaunes (déclenchée par l'augmentation du prix du ticket de métro à Santiago). On retrouve les mêmes ingrédients de révolte contre la vie chère, de revendications d'abord hétérogènes mais qui montent en généralité. Des classes sociales qui s'effacent entre elles malgré une forte disparité, pour aboutir à une crise politique de la représentation. D'où la revendication des gilets jaunes du référendum d'initiative citoyenne.

Synthèse par Laure Prestat

Convier l'humanité dans l'histoire naturelle

Nature et préjugés

L'enregistrement de cette conférence est disponible <https://cercle-condorcet-de-paris.org/convier-lhumanite-dans-lhistoire-naturelle-nature-et-prejuges/>

Marc-André Sélosse est un spécialiste de la microbiologie et, notamment, des symbioses entre plantes et champignons. Enseignant au Muséum d'histoire naturelle, il est aussi un vulgarisateur qui cherche à transmettre une vision de la nature et de ses relations avec les Hommes. Il déplore le manque d'ambition de la formation dans ce domaine de l'école au lycée.

Introduction

De nombreuses personnes associent la nature à un paradis perdu. Il y aurait :

- Un équilibre naturel que l'homme aurait brisé⁴
- Une échelle des êtres naturels allant des êtres unicellulaires aux bactéries, aux animaux inférieurs puis supérieurs, à l'Homme puis à Dieu ou à des forces transcendantes
- De nombreuses publicités présentent toujours la nature de manière idéalisée : plages avec une mer bleue, prairies ou champs ensoleillés, ...

En fait, il faut analyser les rapports de l'Homme avec la nature de façon plus objective et scientifique et déconstruire des idées reçues dont les conséquences peuvent s'avérer graves.

Déconstruire des idées reçues

La notion d'équilibre

Pour certains, il y aurait un équilibre naturel qu'il ne faudrait pas modifier. En réalité, cet équilibre n'existe pas : on assiste à une évolution et à des changements permanents plus ou moins graduels de paramètres physiques ou chimiques.

L'histoire naturelle est ponctuée de changements :

La vie primitive s'est organisée au fond des océans car, à cette époque, il n'y avait pas d'oxygène dans l'atmosphère ni a fortiori d'ozone pour protéger des rayons ultra-

⁴ De nombreux reportages ou documentaires qualifient toujours les écosystèmes de fragiles.

violet. Toute vie terrestre était quasiment impossible.

La photosynthèse, générant de l'oxygène, est apparue. Au début, ses effets furent négatifs : l'oxygène s'est avéré toxique et le fer soluble dans l'eau s'est transformé en oxydes solides. Leur chute au fond des océans a créé une anémie limitant le développement du vivant.

A la fin du Permien (il y a 250 millions d'années), une extinction massive a éliminé 95% des espèces marines et 75% des vertébrés terrestres. Les ancêtres des dinosaures et des mammifères furent les principaux survivants de cette époque. Au bout de plusieurs dizaines de millions d'années, le développement des espèces est reparti. De même, plusieurs dizaines de millions d'années plus tard, un volcanisme agressif et l'impact d'une météorite ont éliminé les dinosaures au profit des mammifères beaucoup moins forts. La terre a connu 5 extinctions massives en 600 millions d'années plus d'autres avant : c'est donc un processus classique même s'il n'est pas sans conséquences.

La leçon est que la nature n'est pas « bien faite » intrinsèquement (l'oxygène peut s'avérer toxique et certaines espèces être éliminées) et qu'il faut donc apprendre à piloter l'évolution ce qui est aussi un sujet politique. La crise actuelle est une crise de l'humanité.

L'Homme doit être autonome

Pendant des siècles, sous les influences judéo-chrétiennes et progressistes, l'Homme a voulu dominer la nature et devenir autonome par rapport à elle.

C'est impossible car l'Homme a besoin de la nature pour se nourrir, se vêtir, se loger. Les différentes espèces nécessaires à l'Homme sont le produit des sols.

L'Homme a donc besoin de biodiversité : si, pour des raisons de productivité à court terme, on utilise de façon outrancière des pesticides ou des engrais phosphatés, l'Homme en pâtira car ses aliments seront pollués et il ingèrera des substances toxiques. Par exemple, la pollution au cadmium liée aux engrais phosphatés entraîne de l'ostéoporose, des cancers du pancréas ou des AVC.

Ne pas prendre en compte des données naturelles tue !

Au niveau de sa peau ou de ses intestins, l'Homme n'est pas autonome : il a besoin de microbiotes. Ces microbes et bactéries gèrent la digestion, régulent le métabolisme et dialoguent avec le système immunitaire ; certains microbes dans la peau protègent même du staphylocoque doré. Un individu propre vit en symbiose avec 8 à 10.000 espèces.

Les maladies de la modernité (asthme, allergies, obésité, diabète voire autisme, Alzheimer ou Parkinson) sont en partie liées à un appauvrissement de la diversité de nos microbiotes⁵. Ces maladies causent de la souffrance mais sont aussi très coûteuses pour les sociétés.

Pour enrayer cette évolution négative l'hygiène a été cruciale dans la lutte contre certaines maladies mais elle doit rester raisonnée (pas forcément prendre une douche par jour, utiliser des détergents adéquats pas trop toxiques, ne pas désinfecter certaines plaies mais juste les laver, ...). Avoir une alimentation diversifiée (jusqu'à 25/30 fruits et légumes différents par semaine) et acheter des produits contenant un minimum d'additifs et peu transformés.

Optimiser la gestion des déchets

Beaucoup de déchets sont très utiles et pourraient remplacer une part significative des engrais phosphatés utilisés pour faire croître les plantes.

Le problème vient des déchets liés aux 350.000 molécules créées par l'Homme auxquelles la nature n'a pas eu le temps de s'adapter (comme par exemple à la déferlante de déchets plastique). Il faut donc avoir plus peur de la technologie que du vivant⁶.

Nécessité d'une vision globale et scientifique

Ces exemples montrent que la nature n'est pas bien faite par essence. Elle reflète l'évolution donc une diversité d'espèces et d'individus adaptés : on assiste à une croissance des populations adaptées qui vont constituer l'avenir.

Utiliser le naturel, c'est naturel :

Tuer un autre animal pour se nourrir

⁵ Des expériences réalisées sur des souris ont mis en évidence la corrélation entre changement du microbiote et apparition de certaines maladies.

⁶ L'utilisation massive de certains composés chimiques décroît la fertilité masculine ou accroît la fréquence des cancers des jeunes de 0 à 19 ans.

Favoriser les espèces dont on a besoin (richesse des sols, espèces qui fixent le carbone, ...)

Éliminer les pathogènes (bactéries et virus nuisibles par exemple)

Il faut imaginer les scénarios qui éliminent les espèces non désirables :

L'utilisation massive d'antibiotiques conduit à l'émergence de bactéries résistantes. L'accroissement de ces résistances pourrait causer entre 10 et 60 millions de décès par an dans le monde en 2050 !

En revanche, la trithérapie utilisée notamment dans le traitement du SIDA permet de réduire les doses. En effet, des agents pathogènes peuvent résister à une molécule voire à deux mais jamais à trois.

De même, on peut mélanger de façon intelligente des cultures (à base de semences modernes) qui ont des résistances différentes et qui mûrissent en même temps. Ceci permet de réduire fortement les pesticides car une attaque par un insecte nuisible par exemple se trouvera arrêtée rapidement quand il rencontrera des plantes résistantes. Il est vrai que l'utilisation de mélanges de variétés nécessitera une adaptation des processus industriels en aval⁷.

Conclusion

La nature n'est pas intrinsèquement bien faite ni bonne. L'évolution est un décor et non un outil : elle ne sélectionne pas que des progrès.

Il ne s'agit pas de retourner à l'ère préindustrielle mais d'essayer de conjuguer le meilleur d'avant avec le progrès et le meilleur de demain.

Ce sujet n'est pas que scientifique mais aussi politique donc un enjeu démocratique : on ne changera pas la nature si on ne change pas la société. Pour cela, il faut accroître la culture scientifique des Français et avoir des procédures de contrôle solides via des études d'impact sérieuses par exemple pour les produits chimiques⁸.

Demain sera beau si on remet l'Homme dans la nature.

Synthèse par Michel Cabriol

L'aménagement face aux limites planétaires Le défi du zéro artificialisation nette (ZAN)

Une conférence avec Bruno Depresle
Le 11 mars 2025

Bruno Depresle est membre du Cercle Condorcet de Paris et membre du conseil d'administration. Il a occupé plusieurs postes au ministère de l'équipement (aujourd'hui ministère de la transition écologique), s'intéressant aux transports, à l'urbanisme, au logement, aux questions européennes, à l'environnement. Il a notamment été directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Sénart jusqu'à 2015.

Il a rejoint depuis 9 ans l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD).

Le livre : **L'aménagement face aux limites planétaires. Objectif ZAN : fondements, modalités et conditions globales d'une transition.** Collection « Recherche » du PUCA n°244, 168 p., septembre 2024

<https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-amenagement-face-aux-limites-planetaires-a2887.html>

Bruno Depresle a réuni pendant deux ans une cinquantaine d'experts, universitaires, acteurs locaux, au long de dix tables rondes, afin d'examiner les fondements, les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) des sols.

⁷ Un rapport de la Commission Européenne visant à limiter l'usage des composés chimiques dangereux a été bloqué par la présidente et par les lobbies de la chimie surtout allemands. La Commission estimait que des restrictions amputerait les profits des fabricants de ces produits de 1 à 3 milliards d'Euros. Toutefois, les dépenses de santé liées aux dégâts générés par ces composants sont évaluées entre 10 et 30 milliards d'Euros. Le problème est que ces coûts sont supportés par les Etats et souvent le secteur public et non par le budget Européen et le secteur privé.

⁸Au lieu de se contenter d'études souvent biaisées réalisées par les industriels eux-mêmes. Il faut aussi se méfier des « études » qui ne sont que la compilation d'études existantes.

Le résultat de ce travail est une publication du PUCA (Plan Urbanisme, Construction, Architecture) qui montre l'ampleur de la question et l'ambition nécessaire pour atteindre l'objectif, celui-ci appelant à la fois une mutation du modèle d'aménagement et du modèle économique.

La loi du 22 août 2021

La loi du 22 août 2021, dite « Climat et résilience » (articles 192 et suivants), a institué le double objectif de réduction de moitié de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2031 (par rapport aux dix années précédentes) et de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Pourquoi le ZAN ?

La publication de la loi Climat et résilience, votée très largement en 2021 a défini dans ses art 192 et suivants un objectif considérable traduisant une ambition environnementale forte.

Comment mettre en œuvre ce double objectif de sobriété foncière ?

B Depresle a proposé un séminaire sur 2 ans, avec 10 tables rondes, réunissant surtout des scientifiques, chercheurs de l'INRAE, urbanistes, économistes du territoire et macroéconomistes autour de 3 questions : Pourquoi ? Comment ? A quelles conditions ?

Le modèle de croissance actuel reposant fortement sur le logement et les transports, deux composantes majeures de l'investissement et de la consommation, sa modification entraînera donc des conséquences importantes sur le modèle économique dans son ensemble.

Pourquoi ?

L'objectif de réduction puis de suppression de l'artificialisation s'appuie sur des travaux scientifiques longs et approfondis, qui ont mis en évidence la multiplicité des services économiques et écosystémiques rendus par les sols.

Ainsi, 6 limites planétaires sur 9 sont en relation directe avec le fonctionnement des sols (voir diaporama p3 <https://cercle-condorcet-de-paris.org/lamenagement-face-aux-limites-planetaires-le-defi-du-zero-artificialisation-nette-zan/>)

C'est donc un enjeu environnemental majeur, sans doute l'un des plus importants avec le changement climatique.

Certains ont critiqué l'approche retenue par la loi car l'emprise foncière « urbaine » ne repré-

sente « que » 10% des sols, *versus* 50% des sols pour l'agriculture, jugée encore plus destructrice pour l'environnement.

Sans remettre en cause le bien-fondé de la lutte contre l'artificialisation des sols, qui a vocation à protéger principalement les sols agricoles, il est vrai qu'elle doit s'accompagner d'un changement du modèle agricole. En effet, la baisse de la biodiversité des insectes a pour cause l'intensification de l'agriculture, la fertilisation, les pesticides pour un total de 47%, le changement d'allocation des sols (dont fait partie l'artificialisation) pour 25%. Pour les oiseaux, la chute des espèces inféodées aux plaines agricoles est de 60% quand celle des oiseaux des milieux urbains est de 28%

Comment mettre en œuvre l'objectif (la question du modèle d'aménagement)?

Il faut rompre avec le modèle de la surconsommation foncière, prédominant depuis les années 1950 aux Etats-Unis et depuis les années 1970 en France comme ailleurs en Europe mais de manière plus accentuée dans notre pays, ce modèle étant au demeurant préjudiciable à la fois à la nature (voir ci-dessus) et à l'urbain (voir ci-après).

(Voir le schéma du diaporama p6 : qui montre pour l'Europe et l'Amérique du Nord le contraste entre la faible croissance de la population et la très importante consommation foncière, contrairement à l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie où les rythmes de croissance sont similaires)

Il y a eu une double dévitalisation (désindustrialisation et périurbanisation) des villes petites et moyennes (surtout hors de l'orbite métropolitaine) qui se sont livrées à une concurrence par les prix (fonciers et immobiliers).

Quel serait le modèle alternatif ?

- polycentrisme et complémentarité *versus* hiérarchie et concurrence,
- réciprocité *versus* « ruissellement »,
- économie de proximité,
- redécouverte des vrais fondements du développement (écosystèmes industriels)

Il faut transformer le modèle d'aménagement pour concilier l'objectif de sobriété foncière et les besoins en matière de logement, d'activités économiques et d'infrastructures :

- d'abord en élaborant un vrai projet urbain aux différentes échelles locales ;

- ensuite en recherchant les moyens de « faire tenir » l'évolution de l'espace urbanisé dans l'enveloppe actuelle ou avec une augmentation limitée :
 - pour le logement par le renouvellement urbain et la meilleure utilisation du bâti existant (travaux de l'Ademe)
 - pour les activités économiques là aussi majoritairement par le renouvellement (réhabilitation de friches) et la meilleure utilisation (densification) de l'existant, l'un et l'autre répondant à près des 2/3 des besoins,
 - pour les équipements (transport et énergie) en veillant à leur adéquation avec le nouveau modèle de développement.

Quelles sont les conditions de sa mise en œuvre (la question du modèle économique)?

La transformation qu'impose le ZAN tient non seulement aux restrictions qu'il introduit directement mais également à ce qu'il conduit ou devrait conduire à une approche réellement systémique de la transition écologique, du fait notamment de son couplage temporel (à l'horizon 2050) avec le ZEN (Zéro Emission Nette) de gaz à effet de serre.

La transition écologique ne peut reposer uniquement sur les énergies renouvelables et l'abandon du moteur thermique. Il faut profondément changer de modèle économique.

Conçue de manière globale, la transition écologique a une triple incidence sur l'économie :

- croissance durablement faible de la production (d'abord choc d'offre négatif du fait de l'obsolescence d'une partie de l'appareil de production, ensuite productivité faible),
- besoin d'investissement élevé avec un capital privé en partie inadéquat, en raison des rendements faibles attendus,
- et une consommation privée sous forte contrainte

Si la transition énergétique, considérée isolément, exige déjà d'importantes mutations dans les sphères de la production et de la consommation et dans le système de financement (66 milliards par an d'investissements supplémentaires d'ici 2030 d'après le rapport Pisani - Mahfouz⁹), l'objectif double zéro (ZEN + ZAN) va accentuer sensiblement ces muta-

tions, sur fond d'une exigence de sobriété (notamment énergétique) désormais centrale.

Quel modèle économique serait alors cohérent avec la transition écologique, tout en garantissant l'équité et la cohésion sociales, la qualité de la vie, le plein emploi et la maîtrise des budgets publics ?

En s'appuyant sur les travaux de l'économie écologique et de l'économie post-keynésienne, on préconisera :

- un modèle de croissance extensive qui favorise les productions de richesses à forte composante travail et à faible composante matière,
- une consommation de services (surtout collectifs) plus que de produits (surtout privatifs) : usage / détention
- un ambitieux programme d'investissements (à fortes externalités positives) avec une part croissante de financements publics, du fait de la faible rentabilité financière attendue.

Se pose la question de l'acceptabilité de tels changements. Or, une étude de l'Ademe « Transitions 2050 » a étudié 4 scénarios censés aboutir à ZEN 2050 : 2 scénarios S1 et S2 de sobriété et 2 « technologiques » S3 et S4 . Le sondage montre que les personnes faisaient plus confiance aux scénarios 1 et 2 que 3 et 4. Peut-être les politiques sous-estiment-ils la possibilité d'adaptation de la population. A une condition toutefois, que ces changements soient équitables entre les groupes sociaux. L'effort doit peser davantage sur les plus favorisés, qui sont à l'origine de la majorité des émissions.

Synthèse par Hedda Weissmann

L'injustice en héritage

Avec Mélanie Plouviez

Plénière du 29 septembre 2025

L'enregistrement de cette conférence est disponible : <https://cercle-condorcet-de-paris.org/linjustice-en-heritage-repenser-la-transmission-du-patrimoine/>

Mélanie Plouviez est philosophe, maitresse de conférence à l'Université Côte d'Azur. Spécialiste de la philosophie sociale et politique du XIXème siècle, elle coordonne le projet PHIL-

⁹ Les incidences économiques de l'action pour le climat : rapport à la Première ministre - Jean Pisani-Ferry, Selma Mahfouz, 22 mai 2023 - https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/289488_1.pdf

HERIT, philosophie de l'héritage financé par l'Agence Nationale de la Recherche.

Oubliée ou tue pendant presque un siècle, la question de l'héritage et plus généralement de la transmission du patrimoine semble revenir au grand jour.

Si l'on en croit des économistes aussi différents que Gilbert Cette* (*Aujourd'hui Président du Conseil d'orientation des retraites*) ou Thomas Piketty* (*Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et professeur à l'École d'économie de Paris*) et de nombreux indicateurs chiffrés, les inégalités de patrimoine n'ont cessé de se creuser depuis les années 70 et ce phénomène s'est trouvé grandement amplifié, voire exacerbé, ces dernières années, du fait du développement des nouvelles technologies, ces dernières ayant permis à certains d'accumuler en quelques années des fortunes considérables et à la veille de ce que certains qualifient en France de « grande transmission », à savoir l'attribution prochaine aux héritiers, et ce jusqu'en 2040, d'un patrimoine estimé à 9.000 milliards d'euros, accumulé par les baby-boomers pendant l'une des périodes économiques les plus fastes de l'histoire.

Dans son livre « *L'injustice en héritage – Penser la transmission du patrimoine** » paru en mars 2025 aux Editions la Découverte, Mélanie Plouviez, qui se définit elle-même philosophe et historienne, constate qu'un tel phénomène conduit à s'interroger de nouveau à ce sujet, renouvelant ainsi les multiples écrits et les nouvelles études et publications presque aussi nombreuses qu'au XIXème siècle.

C'est donc à partir de l'histoire que son autrice est venue exposer sa thèse devant le Cercle Condorcet de Paris et en donner pour autant une analyse et des interrogations des plus actuelles. La voie du travail, des études, n'est-elle pas dévalorisée du fait du poids de l'héritage ? La distribution des richesses ne dépendrait-elle pas, désormais, de la famille où l'on est né ?

Partir de l'histoire

Au XIXème siècle, nous dit Mélanie Plouviez, dix pour cent de la population possédait quatre-vingt-dix pour cent des richesses. Il n'est donc pas étonnant que la littérature de l'époque fit la part belle à la transmission ou à la captation des fortunes, d'autant plus qu'à l'époque, on héritait le plus généralement à 25 ans.

Ce fut alors, l'une des raisons de la colère sociale, décrite notamment par Honoré de Balzac dans son célèbre « *Le Père Goriot* » et l'objet de multiples projets de réforme.

Depuis la révolution, l'administration française s'est par ailleurs particulièrement distinguée à fournir des données précises sur les successions et donations, ce qui a permis un examen précis des patrimoines transmis.

Pour affiner sa thèse et maintenir son caractère scientifique, son autrice a procédé à l'analyse fine de ces nombreux documents conservés à la bibliothèque nationale et regrette d'ailleurs publiquement * (« *Le Monde* » du 12/12/2025) que l'administration française ne produise plus désormais ce type de données.

Le patrimoine aujourd'hui

A ce jour, dans notre pays, les 10% les plus riches possèdent environ 60% des richesses, c'est certes nettement moins qu'au XIXème siècle mais c'est encore considérable tandis que les 50% les plus pauvres possèdent 5% du capital *(*Source : INSEE 2023*) et ce alors que 80 à 90 % des actifs des riches sont des actifs professionnels.

La classe moyenne n'a donc pas changé le sort des plus pauvres mais le principe de transmission aux enfants n'est pas pour autant contesté. Le vœu que le patrimoine aille aux enfants semble demeurer majoritaire au sein de la population.

L'économiste André Masson * (« *L'héritage au XXIème Siècle* » - Ed. Odile Jacob) montre que 60% du patrimoine est détenu par les plus de 60 ans. On peut donc parler de séniorisation de l'héritage. Si comme indiqué précédemment en 1870, on héritait à 25 ans, aujourd'hui, on hérite à 60 ans en pleine propriété.

En l'absence de service social à la hauteur, poursuit notre interlocutrice, les plus de 60 ans investissent dans le court terme dans la perspective de la grande dépendance alors que les besoins d'investissement en matière d'éducation et d'adaptation climatique sont considérables.

Au niveau politique, le statu quo semble majoritaire même si certains, dont notre autrice, semblent déceler un léger frémissement. On parle de l'héritage au programme de la prochaine élection présidentielle.

Le livre de Thomas Piketty, « *Le Capital au XXIème siècle* », paru en 2013, a certes relancé le débat à gauche, soulignant une concentration du patrimoine auquel le travail ne permet pas d'accéder... et une distribution des richesses « fondée sur le hasard de la naissance ».

Pour autant, nous dit Mélanie Plouviez, la légitimité de la transmission du patrimoine n'est pas interrogée, citant notamment la proposition de Jean-Luc Mélenchon, lors de la dernière campagne présidentielle, de plafonner l'héritage à 12 millions d'euros.

La droite en défend bien sûr le maintien, s'agissant, comme pour Nicolas Sarkozy, d'un « idéal démocratique », l'héritage traduisant « le mérite d'avoir réussi sa vie » ou d'Éric Ciotti qui considère qu'il ne faut pas l'imposer davantage puisque ces sommes ont déjà été taxées et qu'il s'agit d'un construit politique majeur, toute autre démarche pénalisant les parents vertueux.

Repenser l'héritage

Une telle acceptation des différences dans un pays où la recherche de la réduction des inégalités est patente étonne. Mélanie Plouviez en déduit que nous surestimons le plus souvent les différences de salaire et que nous sous-estimons les différences de patrimoine.

Aujourd'hui, l'impôt sur les successions n'est payé que par 15 à 20% de la population et est de l'ordre de 2 à 5%. C'est l'héritier qui le paye. L'héritage médian en France est d'environ 70.000 euros et 80% de la population ne paye aucun impôt à ce titre et sont, pour autant, contrairement à leur intérêt, contre cet impôt.

Depuis le XIXème siècle, de nombreux penseurs, dont des économistes dits libéraux, ont cherché à remédier à ce qu'ils considéraient comme une grave anomalie sociale. L'exploitation par Mélanie Plouviez de plusieurs milliers de documents conservés à la bibliothèque nationale lui ont permis d'en découvrir des solutions des plus originales : Tirer les héritages à la loterie (1897). Les jouer à la course. Les plafonner (John Stuart Mill). Les donner en rente faible. Procéder à un décompte sur l'ensemble de la vie pour tenir compte des multihéritages...

En 1901, est créé un premier impôt sur les successions, treize ans avant celui sur le revenu.

Eugenio Rignano (1870-1930), philosophe italien proposait de créer un impôt progressif...

en en augmentant le taux selon qu'il ait été issu du travail des parents ou reçu par eux en héritage : « *L'excessive inégalité de répartition des richesses provoque, dans son constant accroissement, une croissante certitude, chez ceux qui ne sont pas favorisés par la naissance, de l'impossibilité d'atteindre à la richesse par le travail et une activité honnête, et un croissant désir de parvenir à n'importe quel prix.* »

Aujourd'hui, le débat a repris sur le fait de devoir corriger les inégalités patrimoniales. Le projet de création d'une taxe de 2% sur le patrimoine des plus riches* (*Plus de 100 millions d'euros*), développé par l'économiste Gabriel Zucman a électrisé le débat politique. N'est-il pas confiscatoire ? Non, répond l'économiste américain Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie 2001, « C'est une taxe très conservatrice, pas du tout radicale. Au vu du rendement actuel des grandes fortunes, cela reviendrait à taxer à 20% ce rendement annuel. C'est un niveau commun à travers le monde ».

Il y a quelques jours, en plein débat budgétaire, l'Assemblée Nationale vient de porter la possibilité de faire par chacun des deux parents, un don à chacun de ses enfants, en franchise d'impôt, de 100.000 à 200.000 €.

Synthèse par Jean-Michel Eychenne,

La santé mentale Grande Cause nationale en 2025 : Pourquoi, quelles mesures et quels obstacles ?

Avec Betty Brahms
et Jean-Claude Henrard

Plénière du 15 octobre 2025

L'enregistrement de cette conférence est disponible :
<https://cercle-condorcet-de-paris.org/la-sante-mentale-grande-cause-nationale-en-2025-pourquoi-quelles-mesures-et-quels-obstacles/>

Betty Brahmy praticienne hospitalière en psychiatrie, ancien membre du Contrôle général des lieux de privation de liberté et Jean-Claude Henrard, professeur honoraire de santé publique, gérontologue (membre du Cercle).

Ils ont participé avec Yves Munera médecin généraliste et Yannick Moreau conseillère d'Etat honoraire à l'élaboration d'un rapport

du Pacte civique¹⁰ qui plaidait, en parallèle de l'appel du collectif Santé mentale 2025, pour que la Santé mentale soit érigée en Grande cause nationale. Elle a été proclamée en 2025 témoignant d'une prise de conscience, de la part des pouvoirs publics, de la crise aiguë de la santé mentale.

L'évolution du dispositif institutionnel de prise en charge des malades mentaux

A partir de 1838, chaque département est tenu d'avoir un établissement public destiné à recevoir et soigner - par douche froide et contention - les « aliénés » leur placement étant volontaire ou d'office.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les asiles d'aliénés ont été le lieu d'une mortalité effrayante à l'exception de quelques-uns qui, en faisant sortir leurs patients, ont permis leur survie. De là, est née l'idée d'ouverture de l'asile et du renvoi des malades vers leur entourage. Elle va s'appuyer sur une politique de sectorisation qui associée à la découverte du premier médicament efficace (Largactil, 1954) sur les troubles mentaux, va dominer la scène psychiatrique.

Influencé par deux courants de psychiatres innovants, le ministère de la Santé publie, en 1960, une circulaire qui crée les secteurs psychiatriques. Chacun comprend un centre médico-psychologique (CMP) qui regroupe des médecins, des infirmiers psychiatriques, psychomotriciens et des ergothérapeutes, permettant une prise en charge pluridisciplinaire. Ces centres assurent proximité, gratuité et continuité des soins au long cours grâce à leur rattachement à un hôpital de secteur. Par la suite, s'ajoutent des alternatives aux hospitalisations 24h sur 24, telles qu'hôpitaux de jour et famille d'accueil. L'objectif est d'éviter au maximum l'hospitalisation des malades mentaux et la stigmatisation qui y est attachée. La prise en charge psychiatrique devient ainsi, en France, un modèle.

Financés par les Départements, les CMP connaissent un développement territorial inégal, d'autant que certains psychiatres et Directeurs d'hôpitaux n'y sont pas favorables. Il faut attendre la loi de décembre 1985 pour qu'ils deviennent obligatoires et soient

financés par l'Assurance maladie. Mais, à cette date, la croissance étant moindre, la limitation des dépenses de l'Assurance maladie devient une priorité ce qui freine l'extension des CMP et réduit leur financement considéré comme trop coûteux.

Certains, vont fermer, remplacés par des consultations à l'hôpital psychiatrique. D'autres vont réduire leurs horaires et appliquent une territorialisation rigide de leur clientèle. Il est souvent difficile, voire impossible, de les joindre par téléphone. En outre, les CMP n'ont pas de lien avec les médecins généralistes souvent premier recours de personnes ayant des troubles psychiques dont certains nécessiteraient une prise en charge psychiatrique d'urgence. Les non-réponses aux crises de ces malades génèrent l'aggravation de leur état, conduisant à une hospitalisation d'urgence suivie d'une hospitalisation en psychiatrie sans consentement ou à la demande d'un tiers.¹¹

Parallèlement, on assiste à une réduction drastique des lits des hôpitaux psychiatriques passant de 110 000 en 1980 à 54 000 en 2020. Il en résulte des impossibilités de répondre aux demandes d'hospitalisation de malades mentaux. En outre, la profession d'infirmier psychiatrique est supprimée en 1992.

Les CMP ne pouvant plus assurer leur rôle de prise en charge précoce, de suivi au long cours et de régulation des urgences, il en résulte une augmentation des hospitalisations sans consentement, avec le risque de mise sous contention et en chambre d'isolement et ce d'autant plus que le nombre d'infirmiers est réduit dans les services hospitaliers. Le remplacement des consultations des CMP par celles des hôpitaux augmente les distances à parcourir pour de très nombreux patients.

Bref, la psychiatrie publique ne répond plus de façon satisfaisante aux besoins des malades mentaux. Ses dysfonctionnements n'incitent pas les jeunes psychiatres à y entrer et ils se tournent vers le secteur privé. Il en va de même pour les infirmières non formées aujourd'hui à la psychiatrie. De nombreux postes de psychiatres hospitaliers ne sont pas pourvus et la psychiatrie est choisie par les internes comme une des dernières spécialités.

¹⁰ « Santé mentale briser le silence » dysfonctionnements, transformations, innovations, ed le pacte civique, aout 2024.

¹¹ La famille avec consultation du malade et certificat d'un médecin généraliste ou préfet en cas de trouble de l'ordre public.

L'ampleur des problèmes de santé mentale

Les maladies mentales et les troubles psychiques touchent près de 13 millions de Français (OMS) dont 3 millions vivent avec un trouble psychiatrique persistant pouvant donner lieu à la reconnaissance d'un handicap psychique relevant du secteur médico-social moins coûteux que le secteur sanitaire.

15 à 20% de la population générale traversera un épisode dépressif au cours de sa vie et plus de 5% des adultes âgés de 18 à 79 ans déclarent, en 2024, avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie entière. En 2023, près de 9 000 décès par suicide ont été enregistrés (soit 13/100 000 habitants, en diminution). Le taux de suicide est près de 3 fois plus élevé chez les hommes, surtout après 65 ans, le mode dominant étant la pendaison. Environ 100 000 hospitalisations pour tentative de suicide ont été relevées (en augmentation de 6% notamment chez les jeunes de sexe féminin), la prise de médicaments est le mode le plus employé.

La santé des jeunes est particulièrement pré-occupante surtout depuis la crise de la COVID. L'enquête « mentalo » de l'Inserm, commencée en 2024, a interrogé 17 000 jeunes âgés de 11 à 24 ans. Un tiers déclare une détresse psychologique de type anxio-dépressif modérée à sévère dont 2/3 de filles ; le sentiment de solitude est rapporté chez 4 enquêtés sur 10 : la pression pour la réussite est rendue responsable chez 50%, plus que les facteurs de contexte familial ou personnels. Le temps passé sur les écrans est supérieur à 5 et 7 heures par jour chez respectivement 25% et 9% des jeunes avec 60% de risque de détresse. Une dépendance est déclarée chez 4 jeunes sur 10 dont 2/10 aux écrans. Un rapport du Haut Comité de la Famille de l'Enfance et de l'Age souligne la dégradation de la santé mentale des enfants et adolescents et, dans le contexte très difficile d'accès aux soins, le risque que les médicaments psychotropes remplacent les pratiques d'aides psychothérapeutiques, éducatives et sociales.

Les personnes suivies pour troubles psychiques sévères ont une réduction moyenne de leur espérance de vie de 16 ans pour les hommes et 13 ans chez les femmes.

Au total, avec plus 23 Milliards € par an, les dépenses remboursées au titre de la souff-

rance psychique et des maladies psychiatriques sont le premier poste de dépenses de l'Assurance Maladie (14% des dépenses). Elles représentent un coût global de plus de 160 Mds €, en 2018, (Laidi et al., 2023)¹² incluant coûts sociaux, pertes de productivité et de bien-être.

Quelques propositions pour faire face à l'ampleur du problème

Rétablir la confiance par des mesures nationales en :

- organisant un débat public national, en distinguant et précisant ce qui relève des maladies mentales et ce qui entre dans le champ plus large de la souffrance psychique et des troubles psychologiques relevant de soignants de première ligne.
- créant un institut national de psychiatrie, référent national et un poste de délégué interministériel de la santé mentale, référent des collectivités locales et des préfets ;
- renforçant l'attractivité des professions psychiatriques notamment en améliorant les conditions de travail et en interdisant contention et isolement sauf comme dernier recours ;
- assurant la formation des futurs généralistes aux problèmes de santé mentale, de tous les futurs psychiatres aux techniques de psychothérapie, des infirmiers souhaitant travailler en psychiatrie en lien avec celle d'Infirmier de Pratique Avancée ;
- généralisant la place des médiateurs en santé, pairs-aidants, reconnaissant ainsi le rôle des usagers.

Mieux informer et mieux prévenir en

- mettant en place un numéro vert national 24h/24 dédié aux troubles psychiatriques, une information grand public montrant les risques pour la santé mentale des addictions et pour déstigmatiser les maladies mentales ;
- étendant la compétence de « Psychom » : organisme public d'information, d'orientation et de sensibilisation pédagogique sur la santé ;
- généralisant une compétence psychiatrique au Samu ;

¹² Laidi C, Blampain-Segar L, Godin O, de Danne A, Leboyer M, Durand-Zaleski I. The cost of mental health: Where do we stand in France? Eur Neuropsychopharmacol. 2023 Apr;69:87-95. doi: 10.1016/j.euro-neuro.2023.02.004. Epub 2023 Mar 21. PMID: 36958109.

- organisant le dispositif de soins pour assurer un accès rapide à un premier diagnostic ;
- allant vers les plus démunis et les plus isolés par des équipes spécialisées.

Améliorer la qualité de vie et des soins des patients hospitalisés en établissement psychiatrique en édictant des normes pour améliorer les conditions d'hospitalisation et contrôler leur application et en mettant en œuvre l'ensemble du dispositif de contrôle des mesures de privation de liberté

Améliorer la continuité des soins psychiatriques et leur coordination avec les soins somatiques et l'accompagnement médico ou psycho-social. L'objectif est de développer une prise en charge globale impliquant à la fois professionnels des différents secteurs de soins, aidants, réseaux associatifs. Pour ce faire il faut

- créer localement , au niveau collectif, des instances de responsabilité et de décisions partagées qui facilitent la coordination des interventions et au niveau individuel, des postes de coordonnateurs référents permettant orientation et suivi des malades chroniques ;
- améliorer le fonctionnement des CMP ;
- établir des liens systématiques entre CMP et psychologues et/ou psychiatres ;
- assurer la prise en charge somatique des patients hospitalisés en psychiatrie.

Promouvoir l'autonomisation des malades en phase de rétablissement notamment en facilitant la généralisation des Groupes d'Entraide Mutuelle, la participation aux Centres Locaux de Santé Mentale et l'extension de la pair-aidance.

Prendre en compte la psychiatrie en milieu pénitentiaire et le suivi à l'issue de la peine.

Conclusion : pour réussir, ces mesures nécessitent d'identifier et de s'attaquer aux obstacles que sont :

- la stigmatisation attachée aux personnes atteintes de maladies mentales ;
- la perte d'attractivité, pour les professions relevant de psychiatrie et les querelles d'école et le corporatisme des associations/syndicats de professionnels et de gestionnaires ;
- la vision juridico-administrative du changement par trop normative ne tenant pas

compte des réalités locales notamment innovantes ;

- les nouveaux critères d'évaluation des performances des politiques publiques issus de l'entreprise prenant le pas sur l'analyse des besoins, l'éthique des professionnels, le sens du service public, la satisfaction des usagers/bénéficiaires et leur réinsertion.

Synthèse Jean Claude Henrard

Hommage à Jean Pierre Pagé

Par Bernard Wolfer

Pour le Cercle Condorcet de Paris

Lors de ses obsèques le 26 août 2025

Jean Pierre Pagé est décédé le 17 août 2025, dans sa quatre-vingt dixième année. Membre du Cercle Condorcet de Paris, il en fut président de 2005 à 2015.

J'ai connu Jean-Pierre Pagé en 1990, à la MI-CECO, la Mission Interministérielle pour l'Europe Centrale et Orientale. Le mur de Berlin était tombé et il s'agissait, pour la France, d'être présente dans la nécessaire transition de ces pays libérés de l'empire soviétique. Tous les pays, y compris la Russie.

Jean-Pierre était chargé d'étudier les conditions économiques, notamment monétaires et d'organisation économique de cette transition. Nous étions une douzaine.

Jean Pierre venait du ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur où il était directeur du service d'études économiques.

J'ai découvert alors un économiste savant, capable d'embrasser les plus difficiles questions et de proposer des orientations et des moyens pour l'intervention des politiques françaises. Capable aussi d'éclairer et d'enrichir les débats alors très tranchés (notamment thérapie de choc ou gradualisme) sans jamais se départir de la tranquillité de quelqu'un qui avait construit des dossiers solides, argumentés et fondés sur des sources fiables.

Ce travail se retrouve dans les Tableaux économiques de L'Europe Centrale et Orientale qui commençaient à être publiés à cette époque, avec Julien Vercueil.

C'est alors que nous fumes cooptés pour devenir membres du Cercle Condorcet de Paris. Ce Cercle, créé en 1987, se voulait un

lieu de débats et d'élaboration de pensées pour l'action économique, politique et sociale avec beaucoup de ceux qui avaient été du Club Jean Moulin.

Le Cercle Condorcet a été l'occasion d'un fort investissement intellectuel pour Jean Pierre. Très présent dans nos réunions et débats, il a de plus créé et animé plusieurs groupes de réflexions sur des questions de société ou sur L'Europe Centrale et Orientale. Il a aussi, grâce aux réseaux intellectuels qu'il fréquentait, permis la venue de personnalités parfois opposées, mais qui dans le cadre du Cercle ont accepté de discuter entre elles et avec nous. Ainsi fut-il d'un débat en 2001 entre Elie Barnavi, ambassadeur d'Israël en France et Leila Shahid, déléguée de la Palestine en France. On aimerait pouvoir encore le faire aujourd'hui.

Il organisa, avec Jean Offredo alors président du Cercle, un interclubs, notamment avec le club Conviction : sur l'Europe, sur l'avenir du capitalisme, sur l'anthropologie socialiste. Grâce au travail très important de Jean-Pierre Pagé, les actes de deux colloques ont été réunis dans une publication commune au Cercle Condorcet et à Convictions, intitulée : *Renouveler la gauche, repenser les fondements*.

Il organisa aussi une grande réflexion, associant de nombreuses personnes du Cercle et extérieures au Cercle, sur le thème *Espaces Publics et Espaces privés*.

Mais bien sûr, c'est sur l'Europe et plus particulièrement son versant est jusqu'à la Russie qu'il consacra le plus d'énergie. Il organisa de nombreux débats sur ce sujet. Il avait la conviction que la paix et la sécurité viendraient certainement d'une intégration plus avancée entre tous ces pays. On voudrait encore le croire.

Certains membres du Cercle qui ne peuvent être présents ce jour m'ont dit combien ils admiraient sa « stature intellectuelle » et « sa forte présence ». J'ajouterai que se dégageait de lui une certaine sérénité et une grande bienveillance envers tous et notamment ceux dont il ne partageait pas les idées. Il aimait le débat, recherchait la discussion, sans doute persuadé que cela était la condition du progrès humain, à la façon de Condorcet.

Nous nous souvenons ainsi du débat organisé au sein de notre Cercle entre ceux qui étaient pour le traité constitutionnel de 2005 (lui) et ceux qui étaient contre (Michel Cabirol).

Il présida notre Cercle pendant dix ans. Il en était heureux je crois. Et nous le fûmes aussi.

Nous garderons de Jean Pierre Pagé le souvenir d'un homme engagé à défendre avec force un humanisme qu'il souhaitait à la fois économique et social. Il portait en lui une grande acuité vis à vis du monde où nous vivons et une grande exigence morale et intellectuelle.

Grands Ensemble

Fabien Truong et Gêrôme Truc

Plénière du 17 novembre 2025

Fabien Truong est sociologue, écrivain et enseignant à l'Université Paris-8. Spécialiste des quartiers populaires, *il a notamment publié Des capuches et des hommes (Buchet-Chastel, 2013), Jeunesses françaises (La Découverte, 2022) et Loyautés radicales (La Découverte, 2025)*.

Gêrôme Truc est sociologue et chercheur au CNRS, membre de l'institut des sciences sociales du politique. Il a notamment publié : *Sidérations : une sociologie des attentats*, Paris, Puf (« Le lien social »), 2016, *Face aux attentats* (dir. avec Florence Faucher), Paris, Puf, 2020, *Les Mémoires du 13 novembre* (dir. avec Sarah Gensburger), Paris, Éditions de l'EHESS, 2020.

Gêrôme Truc et Fabien Truong, ont décidé pendant l'été 2015 de travailler ensemble. Leurs travaux précédents portaient sur les trajectoires des jeunes de banlieue et sur les réactions en France et en Europe aux attentats terroristes majeurs (New York 2001, Madrid 2004 et Londres 2005). Ils estimaient, en effet, qu'aucun travail scientifique approfondi n'avait été réalisé sur la vision des grands attentats par les quartiers populaires : qui est Charlie et qui ne l'est pas ? Comment les musulmans ont vécu ces événements et comment ont-ils réagi ? Quelle part réelle des banlieues dans la marche du 11 janvier 2015 ?

En parallèle, un collectif d'habitants de Grigny souhaitait se faire aider par des sociologues pour mieux comprendre la situation car Amedy Coulibaly a grandi à Grigny. Des actions locales ont été organisées après les attentats de janvier 2015 : dons de sang, mouvement portes ouvertes, fleurs et bougies,

Des murs de parole ont été installés au marché ou à la gare RER. Des dizaines de messages ont été collectés mais les habitants

de Grigny ne savaient pas comment les exploiter¹³. De plus, ces murs de paroles se sont rapidement transformés en « murs de doléances »¹⁴.

Grigny ou les erreurs de développement des banlieues

Grigny a connu des bouleversements majeurs en une soixantaine d'années.

C'était un petit village de Seine-et-Oise. Une cité ouvrière a été construite dans les années 1930 pour loger les ouvriers des carrières locales qui ont approvisionné les chantiers de construction de Paris et de sa proche banlieue.

En 1954, le développement d'une base aérienne de l'OTAN à Orly a conduit à la construction de pavillons pour loger les pilotes et le personnel de la base. Ceux-ci sont partis vers 1965 et ont été en partie remplacés par des rapatriés d'Algérie.

Dans la seconde moitié des années 60, deux quartiers majeurs ont vu le jour :

La **Grande Borne**. Ville dans la ville de 4.000 logements en bordure de l'A6 (qui coupe la ville en deux à partir de 1960). Cet ensemble a été pensé de façon moderne pour des familles en facilitant les déplacements à l'intérieur de la cité avec une circulation automobile réduite. La hauteur des immeubles a été limitée à 5 étages : donc de l'espace et une densité maîtrisée. Elle a servi au début à loger les mal-logés du 13^{ème} arrondissement de Paris.

Grigny 2. Une des plus grandes copropriétés d'Europe rassemblant des logements plutôt haut de gamme pour l'époque avec un centre commercial et une gare RER cherchant à attirer des cadres (en miroir par exemple de Parly 2 près de Versailles).

Les équipements publics n'ont pas suivi cette urbanisation accélérée : la gare RER n'a été mise en service qu'en 1973¹⁵, le collège aussi. Quant au commissariat de police, inauguré en

2002, il n'est ouvert que 3 heures par semaine !

Les copropriétaires sont repartis rapidement et les habitants les plus aisés ont quitté la ville : le rêve sur papier glacé de Grigny 2 s'est transformé en une des copropriétés les plus dégradées. Le faible prix d'achat au m² en fait une cible privilégiée pour les marchands de sommeil. Certains promoteurs ont même essayé de construire sans permis.

Au niveau de la Grande Borne, il n'y avait au départ ni travail ni transport.

Ces grands projets des années soixante ont conduit à une explosion de la population de Grigny puis à sa stagnation :

1962	1 700
1968	3 000
1975	25 500
2022	26 200

Il faut noter que la population actuelle est sous-évaluée de 1000 à 2000 habitants « invisibles » car très pauvres et sans contact direct avec les administrations nationales. Ce phénomène est détecté au niveau de la scolarisation des enfants. Cette remarque ne correspond pas à du perfectionnisme statistique mais elle signale une situation qui engendre un manque à gagner au niveau des dotations et subventions pour la commune de plusieurs centaines de milliers d'Euros.

¹³ Une journée de restitution sur ce sujet a été organisée en janvier 2016 par Gérôme Truc et Fabien Truong

¹⁴ Les difficultés du quotidien ont rapidement émergé : difficulté à trouver un travail, fermeture de la CAF et de La Poste, mauvais éclairage des trottoirs, ...

¹⁵ De plus, elle se situe à 2km de la cité de la Grande Borne.

En conclusion, on peut dire que cette urbanisation galopante, avec un Etat qui ne joue pas son rôle au niveau des services publics, a conduit à concentrer la précarité et la pauvreté. Grigny est une des communes les plus pauvres de France¹⁶. Plusieurs quartiers en France (Marseille Nord, Roubaix, Evreux,...) présentent des caractéristiques équivalentes. Dans le passé, certaines personnes s'en sortaient raisonnablement bien : Sandrine Bonnaire dit avoir passé une enfance heureuse à Grigny. Malheureusement, ces quartiers accueillent de plus en plus les populations dont personne ne veut¹⁷ et qui ont subi des violences croissantes lors de leur périple migratoire.

Une méthodologie appropriée

Les reportages sur les quartiers populaires sont souvent caricaturaux car faits rapidement en essentialisant leurs habitants. Les habitants de Grigny en ont été les victimes.

Juste après les attentats de Charlie Hebdo, une journaliste d'un quotidien national a écrit un article très négatif et mal perçu par les habitants. Elle n'a passé que deux heures dans cette ville qu'elle ne connaît pas. Elle a interrogé des collégiens à la sortie de leur école en leur demandant s'ils étaient Charlie ou pas Charlie. Sans préparation ni filtre, les réponses des collégiens ont été mal structurées. La journaliste en a conclu péremptoirement que les banlieues n'étaient pas Charlie.

Une situation similaire a eu lieu avec une chaîne d'information en continu suite à l'assassinat d'un jeune par deux autres jeunes. Les propos de la chaîne jouaient la sur dramatisation en prédisant que tout allait exploser mais sans jamais donner d'informations véritables. En réalité, la gestion de cette situation grave par les autorités locales et les associations a permis d'éviter tout embrasement (ex-filtration de la famille des agresseurs et prise en charge de la famille de la victime).

Certains analystes ont estimé que peu d'habitants des banlieues ou de musulmans avaient participé à la marche républicaine du 11 janvier 2015. Beaucoup ne sont pas rendu

compte que de nombreuses actions locales avaient été réalisées. De plus se rendre à la place de la République à Paris était compliqué de Grigny et une telle manifestation parisienne était étrangère au quotidien de ses habitants. Pour faciliter les choses, la mairie a affrété des bus pour la marche qui ont été bien remplis mais cela n'a pas suffi à certains détracteurs.

Pour éviter ces travers et l'essentialisation des habitants de Grigny, G r me Truc et Fabien Truong ont mis en place une m thodologie appropri e mais surtout ils se sont donn e le temps de tisser des relations de confiance avec les habitants au lieu de les juger. En effet, ce qui devait se limiter   une intervention de quelques mois a dur e plus de 10 ans avec des allers-retours allant d'une demi-journ e   trois jours sur place. Ces  changes ont permis d'accumuler 400   500 heures d'entretiens sans compter le temps pass e   analyser les murs de paroles ou les restitutions. Les contacts ont  t  vari es en termes d' ge, de situation sociale ou familiale, ... Cette d marche leur a permis de saisir le fond des probl mes   l'inverse de ceux qui passent quelques heures dans un quartier populaire pour illustrer leurs propos de quelques verbatim ou clich s.

R sultats

Cet investissement lourd avec une m thodologie rigoureuse a permis de bien comprendre les probl matiques locales, les perceptions des habitants et leur  volution. Ces travaux ont  t  publi s sous forme d'un livre¹⁸, co-construit avec les habitants de Grigny.

De fa on objective, la situation de Grigny est difficile : manque d'emplois, violences conjugales, fort taux de familles monoparentales tr s pauvres dont certaines se retrouvent en colocation avec des personnes inconnues, forte rotation de la population, ...

La commune manque d'emplois. Comme dans de nombreux cas similaires, c'est la mairie qui est l'employeur principal. Beaucoup de personnes travaillent dans des services   la personne mais en dehors de la commune et doivent effectuer de longs trajets en transport

¹⁶ Une anecdote traduit bien le d classement de certaines communes. Grigny conna t un trafic de drogue important notamment li e   une sortie de l'A6 emprunt e par les « Go Fast ». Toutefois, les drogues « pauvres » comme le crack sont rest es inconnues jusqu'aux Jeux Olympiques de 2024 o  les autorit s ont expuls  de Paris et de Seine-Saint-Denis les consommateurs de crack vers l'Essonne.

¹⁷ Certains maires pr f rent payer des amendes plut t que de construire des logements sociaux sur leur commune.

¹⁸ Grands Ensemble: 2025; Editions La D couverte

en commun¹⁹. En effet, la réputation globale négative de Grigny dans les médias repousse les entreprises qui pourraient s'y installer. Malheureusement, la situation de Grigny avec une sortie d'autoroute près du centre-ville (favorable aux Go Fast), la proximité avec des villes plus riches, le manque d'emplois sur place et la topographie des lieux font du trafic de drogue un pourvoyeur significatif « d'emplois ».

Malgré une situation difficile, des solidarités sont mises en œuvre. Elles permettent à de nombreuses personnes de ne pas tomber dans la violence ou dans la radicalité même si, parfois, le passage à l'acte est difficile à comprendre ou à prévenir. Certains habitants ne sont pas passifs : les entretiens approfondis ont montré la valeur de leur réflexion quand on prend le soin et le temps de les laisser s'exprimer, de les écouter et quand on analyse aussi l'évolution de leurs perceptions. Ces expressions se font hors des réseaux sociaux et des champs médiatiques classiques.

Par exemple, des ateliers avec des enfants ou des adolescents ont montré que les « petits » étaient profondément attachés à leur école élémentaire. C'est un lieu où ils se sentent en sécurité et où on mange bien ! La perception se dégrade vers 10/11 ans et à l'arrivée au collège. Les enfants veulent que l'on cesse de parler de leur ville seulement sous l'angle de la violence.

Grigny n'est pas un ghetto : la population se renouvelle beaucoup. Les habitants essaient de partir dès qu'ils le peuvent mais souvent à proximité de Grigny avec, parfois, une nostalgie de leur ancienne ville. La population « stable » se compose donc de retraités historiques (minoritaires) et de personnes qui restent pour des raisons familiales. Certaines personnes restent aussi à Grigny car ce sont des militants et des éducateurs. L'action publique et associative est un sacerdoce à cause du manque d'attachement de certains habitants à leur ville et de la rotation de la population.

Conclusion

Les travaux de Gêrôme Truc et Fabien Truong montrent que l'analyse fine et objective de la situation de Grigny ou d'autres quartiers similaires nécessite une méthodologie rigoureuse, de prendre le temps d'écouter et d'être sur le terrain.

Les habitants de ces quartiers sont souvent caricaturés ou essentialisés ce qui les blesse profondément. En réalité, ces quartiers sont aussi le lieu de solidarités, de dévouement, d'accueil, ... Leurs habitants méritent mieux que des clichés ou des jugements lapidaires.

La situation de Grigny questionne la République qui ne doit pas accepter l'existence de « territoires perdus ». Comment mettre en œuvre sur le terrain notre objectif d'égalité ? Doit-on accepter que certains quartiers soient des sas d'accueil des plus défavorisés d'où les plus forts ou les plus chanceux partiront dès qu'ils le pourront ? Ou bien faut-il essayer de développer ces quartiers sur place en incluant tous les habitants et en luttant notamment contre la violence et les trafics ?

Synthèse de Michel Cabirol

Immigration : indifférence, indignation, déshumanisation

Juin 2025

Avec Catherine Wihtol de Wenden

L'enregistrement de cette conférence est disponible : <https://cercle-condorcet-de-paris.org/immigration-indifference-indignation-deshumanisation/>

Catherine Wihtol de Wenden est directrice de recherches émérite au CNRS. Elle est politologue, spécialiste des questions migratoires, sur lesquelles elle a publié de nombreux ouvrages et articles.

Elle est intervenue plusieurs fois sur ces questions au Cercle Condorcet de Paris. Son dernier livre : « Immigration, indifférence, indignation déshumanisation » est paru aux éditions Autrement en janvier 2025.

« La souffrance de ceux qui ont eu le malheur de naître dans un pays pauvre et mal gouverné est considérée comme un fait acquis. L'absence de droits qui en découle aussi. »

Comment penser un monde qui repose sur les mobilités quand la question de l'immigration donne lieu à tant de crispations sociales et identitaires ? Coups d'État, catastrophes environnementales, flux de migrants économiques et de réfugiés de pays en guerre : les crises se

¹⁹Les louanges adressées aux travailleurs essentiels à la France pendant le COVID ont été vite oubliées.

multiplient et s'installent dans un paysage politique marqué par la peur de l'Autre. Indifférent à ceux qui meurent aux frontières, le choix des approches sécuritaires s'affirme. Coupée des réponses humanitaires, économiques et démographiques, cette politique ignore et dénigre les propositions réelles des chercheurs et des associations.

L'emploi du terme « submersion » relève du calcul politicien : il est destiné à « racoler » à droite. Le mot de « submersion » est inapproprié : avec environ 10 % d'immigrés, la France se situe dans la moyenne européenne. En matière d'asile, c'est la même chose. Depuis l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, la France s'est contentée d'accueillir 4 % des réfugiés ukrainiens fuyant la guerre. Ceux qui sont allés en Europe ont préféré se rendre en Pologne, en Allemagne, en Italie ou en Espagne parce qu'il y avait, dans ces pays, une immigration économique antérieure d'Ukrainiens. » in *Le Monde du 3 février 2025*. Les idées reçues sur les questions migratoires sont nombreuses : Catherine de Wihtol de Wenden en a fait une recension dans un livre paru en 2025, aux éditions du Cavalier bleu.

300 millions de migrants dans le monde, c'est moins de 4% de la population mondiale. Trois régions attirent les migrants : l'Amérique du Nord, l'Europe et les pays du Golfe. Ces migrations se sont accrues depuis les années 90 avec cette sorte de droit de sortie délivré par nombre de pays autoritaires ou dictatoriaux, souvent pauvres, parfois en guerre, pour se décharger de populations trop nombreuses ou opposantes. Alors que le droit d'entrée était assez libéral jusque dans les années 1980, il s'est de plus en plus fermé. La mise en place généralisée des passeports et des visas a contribué à la fois à aider les sorties et à freiner les entrées ou à grossir les entrées illégales.

Dans les années 1970, on a accueilli les chiliens, puis les vietnamiens et d'autres. L'immigration était parfois même encouragée, pour des raisons économiques, et elle était relativement bien accueillie. Les changements se sont fait à partir des années 1980, peut-être sur fond de crises économiques, mais pas seulement. Elle a cessé d'être gérée politiquement sinon par des restrictions : passeport européen en 1986, dispositifs Schengen, puis plus récemment Frontex contre les migrations du Sud. Alors que la mobilité est considérée au Sud comme une modernité, une espérance de progrès dans des contextes d'urbanisation et d'exode rural, elle est considérée au Nord comme une menace et le Nord impose au Sud de rester chez lui, notamment

par une diplomatie des migrations. Un des arguments serait d'aider à développer le sud par le maintien de ses migrants chez eux. Mais l'aide publique au développement est trois fois moindre que les sommes envoyées par les migrants dans leur pays : ce sont eux qui contribuent le plus au développement !

De plus, la majorité des migrants ne s'éloignent guère de leur pays, espérant y revenir. S'il y a mondialisation des migrations, elle s'effectue essentiellement à proximité des pays d'origine. Ainsi en Europe, 33% des migrants sont européens. Ailleurs, les conflits, les famines, les problèmes environnementaux expliquent ces migrations. Le pacte de Marrakech en 2018 avait prévu de gérer mondialement ces migrations. Les dirigeants successifs de l'ONU s'étaient impliqués dans ce processus, mais s'il a été adopté, il est peu mis en oeuvre par les états qui préfèrent garder pour eux leurs politiques aux frontières. On peut même estimer qu'il a contribué, en jugeant cette migration mondiale inéluctable, et donc à gérer équitablement, à renforcer les oppositions déjà l'oeuvre.

En Europe, et plus encore en France, on a du mal à accepter d'être une région d'immigration, ou alors comme devant être seulement temporaire. On ne souvient pas que l'Europe a été une terre d'émigration au 19ème siècle jusque vers les années 1950, en même temps que ses pays faisaient oeuvre de colonisation.

L'opposition radicale à l'immigration est venue en France de l'extrême droite, avec le front national de Jean Marie Le Pen et théorisée par le club de l'Horloge dans les années 1980. On peut y voir aussi un effet retour de la décolonisation. C'est devenu le thème politique principal de l'extrême droite, laquelle va jusqu'à remettre en cause le droit d'asile et justifie ainsi sa xénophobie traditionnelle. Mesure t-on le rôle extraordinaire joué par le directeur de Frontex, Mr Leggeri, membre du RN, devenu député européen ! La question posée : serons-nous encore Français ?!

Cette mise à l'index de la question migratoire et sa gestion rejetante a progressivement entraîné trois types de réactions analysées par Catherine Wihtol de Wenden dans son livre.

En premier lieu l'indifférence.

A l'opposé de la politique d'accueil longtemps implicite s'est développé une attitude d'indifférence à l'égard des immigrés. Devant leurs malheurs sur la route de la migration et la mort de nombre d'entre eux, en particuliers dans la traversée la mer Méditerranée, la *mare mortum*. Quelques personnalités, le pape

François, Angela Merkel, mus par leurs convictions religieuses et humanistes on défendu une éthique d'accueil des migrants. Ils manifestaient face à des politiques durcies contre les migrants réduisant les possibilités d'asile et limitant la migration économique. En accueillant un million de migrants principalement syriens, Angela Merkel a surpris et provoqué la désapprobation de nombreux européens. De l'indifférence à l'invisibilité pour de nombreux réfugiés de conflits ou de crises climatiques, comme pour les Rohingas de Birmanie (6 millions d'apatrides!) ou pour les Soudanais (7 millions), il n'y a souvent qu'un pas. Loin est le temps des actions humanitaires en Afrique et en Asie...

En second lieu, l'indignation.

Si l'opinion moyenne est opposée ou indifférente à l'immigration, d'autres manifestent leur indignation. Notamment des ONG, des associations, des personnalités, comme à l'Eglise St Bernard avec Stéphane Hessel, à Calais plus tard (notamment après les accords du Touquet qui voit le Royaume Uni externaliser sa politique migratoire), le maire de St Brévin, le maire de Riacce en Italie. La tragédie des naufrages en Méditerranée et notamment la découverte du petit Aylan Kurdi, enfant de 3 ans sur une plage de Turquie a bouleversé le monde et pendant un moment redonné aux migrants une dimension humaine qu'ils avaient perdue par indifférence à leur sort. Les aidants des migrants sont parfois poursuivis comme des délinquants par les gouvernements comme Cedric Herrou, relaxé finalement pour sa défense du principe de fraternité. Certains ont utilisé des migrants pour déstabiliser leurs voisins, comme la Biélorussie ou la Russie, provoquant l'indignation. Cela arrive aussi entre le Maroc et l'Espagne, ou en Afrique.

L'indignation se manifeste souvent sur le droit d'asile, dont l'application peut devenir à géométrie variable, notamment par le refus du droit au travail. C'est le cas en France. La régularisation est faible quand il s'agit d'Africains, moins de 10%, alors que pour les Afghans elle atteint 65%. Plusieurs poids et mesures ! Le pouvoir discrétionnaire de refus des préfets est souvent le point de départ de l'indignation et de luttes.

Enfin la déshumanisation

Stade ultime de la lutte contre les migrants : Ils ne seraient pas des humains comme les

autres et méritent la brutalité exercée à leur égard. Ils sont chargés de défauts, voire de tares liés à leurs origines et porteurs de menaces pour les populations en place, favorisant des réactions populistes. C'est ce que remarquait le directeur de l'UNCHR, Filippo Grandi ²⁰ à propos des réfugiés mais aussi de ceux qui migrent pour travailler. Ceci peut concerner les populations soumises aux conflits. Nous avons cité les Rohingas, les Soudanais, mais c'est aussi le cas des palestiniens à Gaza, expulsés et brutalisés sur leur propres territoires et considérés comme des moins qu'humains par des responsables israéliens. Il faut penser aussi aux mineurs isolés, laissés dans les rues, enfants souvent non considérés comme tels par les autorités. Connait-on le sort que subissent les femmes primo immigrantes qui représentent plus de la moitié des migrants ?

Nombre de ces situations sont créées par les politiques mises en place, notamment par les contrôles et les refoulements. Le système des visas a accru les problèmes. 60 millions de contrôles par an en France sont sans effet notable, car plus on ferme, plus les gens s'installent et ont intérêt à le faire illégalement. En fait le système est bloqué, sauf à refermer encore plus drastiquement les frontières et exercer une brutalité extrême, voire mortelle.

Des solutions ?

Les politiques d'aide au retour ne fonctionnent pas. L'aide au développement est nécessaire mais ne règle aucun problème de migration. D'abord pas ceux concernant des réfugiés relevant du droit d'asile. Et encore moins des migrants pour le travail. Il ne faut pas oublier que les pays riches et leurs entreprises tirent en général plus de ressources et de revenus des pays en développement que ce que nous leur donnons en aides. Et par ailleurs ce sont les migrants qui donnent le plus à leurs pays.

Le sujet de l'immigration est devenu dans la plupart de nos pays une question clivante, favorisant le développement politique de l'extrême droite qui en a fait l'objet principal de ses campagnes. Il pousse les autres partis, y compris de gauche, à durcir leurs politiques pour contrer les discours xénophobe et souvent raciste de l'extrême droite, quitte à adopter leurs politiques (Loi séparatisme).

Pour mesurer l'ampleur des changements, depuis cinquante ans, on reprendra ici le témoignage, donné dans le débat, par l'un de

²⁰ https://www.lemonde.fr/international/article/2025/12/13/filippo-grandi-haut-commissaire-pour-les-refugies-nous-vivons-dans-un-monde-incapable-de-faire-la-paix_6657186_3210.html

nos membres, Jean-Jacques Pascal. En 1975 il a contribué à résoudre le problème posé par des bidonvilles à Nice, peuplés de migrants pour la plupart. Paul Dijoud, alors secrétaire d'état aux travailleurs immigrés a accepté de régulariser leur statut de travailleurs. La mise en place d'une allocation logement les a aidés à s'installer, avec l'appui du département des Alpes Maritimes, en foyer ou en logements individuels. Le regroupement familial est devenu possible.

C'était une autre époque.

Synthèse Bernard Wolfer

Un point de vue Et pourquoi pas la paix ?

La guerre est de nouveau au poste de commandement depuis peu et il semble devenu impossible de parler de paix et encore moins d'être pacifiste. Ennemis constitués et menaces dénoncées légitimement toutes les sortes de guerre. Guerres entre pays voisins, guerres impérialistes ou coloniales déguisées, préventives ou de défense, guerres civiles, elles se disent parfois religieuses, ethniques, identitaires. Elles furent de libération, mais se désignent de moins en moins comme telles. Pourtant guerres il y a bien et de plus en plus nombreuses, à tel point que l'on peut se demander si la troisième guerre mondiale n'est pas en marche, tant les lieux et territoires où elles se développent se multiplient. Des alliances se nouent parfois, claires ou obscures, manifestant des intérêts communs ou concurrents, mais souvent des rapports de domination.

De cela il ressort une impression de chaos généralisé dû peut-être au fait que ces guerres sont multiples et souvent ouvertes par des conflits anciens, non réglés et où les revendications territoriales sont fréquentes..

Peut-on essayer de comprendre ce retour de la guerre ? Dans une profondeur historique ?

Deux guerres mondiales au XXème siècle : la volonté et le désir de paix.

Depuis 1945 nous avons vécu sous une volonté de paix déclarée : plus jamais la guerre était le désir dominant mis en oeuvre par les pays européens qui avaient été le théâtre principal des deux premières guerres. La construction de l'Europe, espace économique

et politique d'un genre nouveau en est le résultat principal.

Bien sûr les guerres n'étaient pas absentes. Mais elles étaient étrangères à notre continent. Nous en étions des protagonistes. Les guerres de décolonisation en premier lieu, dont la France a occupé la première ligne, au Vietnam puis en Algérie, ont marqué les années 50 et 60. Les USA ont pris la suite au Vietnam : la lutte contre le communisme a justifié une guerre d'une grande violence, pour essayer de contrer le jeu de dominos (terme employé alors) qui risquait de mettre une grande partie de l'Asie sous la « domination » communiste. Ce fut aussi le cas de la guerre en Angola, qui aboutit à son indépendance et joua un grand rôle dans le retour à la démocratie du Portugal. Il faut rappeler que la paix en Europe n'existait que par le partage de notre continent entre l'Est, communiste sous la domination de l'URSS et l'Ouest, libre et démocratique, mais avec la protection des USA devenue puissance économique et politique dominante par la victoire des alliés en 1945. L'OTAN en était le garant, basé longtemps en France, à Fontainebleau avant de rejoindre Bruxelles par une décision d'indépendance du Général de Gaulle.

Des nations unies mais une paix armée

Cet effort constant pour l'instauration d'une paix au bénéfice de tous les peuples, une sorte de paix universelle selon le vœux de Kant, s'est appuyé sur les Nations Unies, qui devaient en être la garante. Tous les pays membres s'engageaient à régler leurs conflits par la diplomatie et des règles du droit international. La déclaration universelle des droits de l'homme constitue l'un des fondements de ce droit. La charte de l'ONU codifie les grands principes des relations internationales, depuis l'égalité souveraine des États jusqu'à l'interdiction d'employer la force dans ces relations. Toute la seconde partie du XXème siècle a été marquée par une volonté de paix, majoritaire dans le monde, laquelle devait favoriser les échanges économiques, les progrès sociaux et humains. Nombre d'organisations internationales y contribuaient, associant des membres pourtant en conflits idéologiques et politiques.

Ces conflits ont été fréquents et parfois aux limites de la guerre générale . Principalement entre un camp occidental et un camp communiste. Mais ces conflits restaient extérieurs. Vietnam, Cuba,... C'est l'équilibre assuré par les puissances nucléaires qui a contribué à

cette paix, sachant qu'une guerre nucléaire serait catastrophique pour tous. On a même pu espérer qu'une paix désarmée s'installe grâce à plusieurs traités de désarmement entre les puissances nucléaires dont le dernier Start vient d'arriver à sa fin (26/02/2026).

Un moment Orwellien

Le monde auquel nous avons cru, démocratique, plus humain, plus égalitaire, semble avoir vécu. Serait-ce, comme le décrit Arnaud Orain, l'avènement d'un monde confisqué, en phase de « finitude » ? L'essor de la crise climatique, associée à l'acmé de l'économie néolibérale, conduirait à un moment de prédation « nécessaire » des ressources naturelles et des ressources technologiques par une lutte entre des empires, à la fois étatiques et oligarchiques. La compétition par le « doux marché », censé équilibré, est remplacée par la compétition des meilleurs, c'est à dire des plus riches et puissants. La paix devient la guerre, et la guerre c'est la paix. C'est l'aboutissement de la pensée unique et des maximes thatchériennes : il n'y a pas de société et il n'y a pas d'alternatives (TINA). La novlangue, c'est un discours dont les mots ont perdu tout sens, où ce qui est faux devient vrai et ce qui est vrai devient faux ! Nous y sommes. Poutine veut éliminer les nazis en Ukraine, Nethanyhou les palestiniens sur sa « Judée » biblique et plus, Trump les iraniens (nécessairement tous terroristes). Tout cela pour un monde supposé meilleur, le meilleur des mondes. L'intelligence devient artificielle, bien plus efficace que l'intelligence humaine encore marquée par sentiments, émotions et préjugés. Et les maîtres de l'IA aspirent à dominer le monde, nos pensées et nos actes.

La destruction du monde ou la construction de la paix ?

Notre monde pourrait finir dans une apocalypse guerrière où l'inhumain dominerait tout. Les empereurs prédateurs veulent assouvir leurs besoins de territoires, de matières premières, de petits soldats soumis à leurs ordres. Nationalismes, xénophobie, identarismes religieux sont de retour, sous prétexte de « souveraineté » ! Israël sous la direction de Nétanyahou n'est pas en reste qui pense ne pouvoir survivre que par la guerre, faisant disparaître la question palestinienne. Détruire ? Serait-ce la condition nécessaire pour créer un monde meilleur ? Une destruction créative ? Pour revenir au vieux monde ?

La guerre, ce n'est pas la paix. Les « paix » construites sur les décombres de guerres ne font généralement que préparer d'autres guerres.

Il serait temps de construire une vraie paix. Rappelons nous que c'était l'un des buts de la Révolution Française, celle des droits de l'homme et du citoyen, qui voulait être universelle. Condorcet en fut, avec d'autres, un propagandiste éclairé.

Mais le temps est-il venu alors que la fascination des armes et des morts, de la puissance et des ruines domine encore le monde ?

Bernard Wolfer

Susan George

Elle était une amie de longue date du Cercle Condorcet, venant parfois en voisine assister à nos débats. Elle en anima plusieurs, dont le dernier fort animé sur l'élection de Donald Trump en 2017, au cours duquel elle nous expliqua de façon précise les contours extrême droitiers de ce personnage qui paraissait alors incongru aux USA mais aussi les raisons pour lequel il avait pu être élu. On peut retrouver un résumé de son intervention sur notre site.

<https://cercle-condorcet-de-paris.org/de-quoi-lelection-de-donald-trump-est-elle-le-signe-et-le-symptome/>

Contemprice du néolibéralisme, elle a écrit de nombreux ouvrages marquants. Profondément humaniste et démocrate, elle dénonçait régulièrement les injustices créées par le système capitaliste et financier. Elle fut présidente d'ATTAC. Je ne suis pas optimiste disait-elle mais j'ai de l'espérance. Elle souhaitait que chacun puisse vivre décemment, avec peu d'inégalités, puisse être soigné dignement et élever bien ses enfants. Elle admirait le système social français incomparable vis à vis de celui des USA.

Elle nous a quitté le 14 février 2026 à 91 ans. Son élégance, sa vivacité, sa rigueur intellectuelle étaient marquantes. Elle nous manquera.

Lettre du Cercle Condorcet de Paris, 3 rue Juliette Récamier, 75343 Paris Cedex 07 lettre@cercle-condorcet-de-paris.org Sites: http://cercle-condorcet-de-paris.org . Responsable de la publication : Bernard Wolfer. Impression Dejalink
